

Collecte de coquilles d'huîtres



La Communauté de communes organise la collecte des déchets coquilliers depuis 2021. Cette année, la Communauté de communes Vie et Boulogne expérimente **la collecte de coquilles d'huîtres et seulement celle-ci** à la déchèterie d'Aizenay, en partenariat avec l'entreprise Alegina.

Un équipement spécifique sera installé à l'entrée de la déchèterie d'Aizenay, en amont du système de barriérage à partir du **lundi 4 novembre 2024**.

Sont interdits :

- Crustacés, crevettes, langoustines, crabe...
- Citron, rince-doigts
- Sac en plastique
- Coquilles non ouvertes
- Serviettes en papier...

Que deviennent vos coquilles d'huîtres collectées ?

Elles sont broyées et transformées en une matière première, élaborée pour entrer dans les divers process de fabrication de matériaux utilisés par l'entreprise Alegina (bijoux, porcelaine, pavés pour sols drainants, etc).

La qualité de vos apports est donc très importante !

Et pour les autres coquilles ?

En parallèle, la collecte de coquillages (tous les coquillages) sera mise en place sur les autres déchèteries pour la période de Noël du lundi 14 décembre 2024 au 15 janvier 2025.

Plus d'informations sur www.vie-et-boulogne.fr

Contact presse

Service communication

24, rue des Landes, 85170 LE POIRE-SUR-VIE

02 51 31 68 72 - communication@vieetboulogne.fr